



**Question écrite de la députée Katrin JADIN**  
**à Monsieur Georges GILKINET, Ministre de la Mobilité,**  
**concernant les travaux à la gare d'Eupen**

*- Bruxelles, le 4 octobre 2021 -*

Monsieur le Ministre,

Après des mois de calme, j'ai récemment pu observer que les travaux à la gare d'Eupen ont à nouveau repris. En effet, lors de ma dernière question parlementaire à ce sujet, votre prédécesseur m'avait répondu que les travaux allaient se poursuivre au cours de l'année 2021 lorsque les permis nécessaires seront délivrés.

Or, il me revient qu'une demande de co-financement de la part de la SNCB, sans réellement de détails, vient d'être adressée à la commune d'Eupen, qui ne s'attendait pas à recevoir ce genre de demande.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Que pouvez-vous nous dire sur les travaux en cours à la gare d'Eupen ?
- Le financement de l'aménagement de la gare n'est-il pas encore garanti à l'heure actuel ? Quid de la demande de co-financement ?
- Dans la négative, le risque d'un mis à l'arrêt des travaux de rénovation est-il existant ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Katrin JADIN**

## **Réponse de la ministre :**

Je connais bien la situation en gare d'Eupen, pour en avoir déjà discuté avec l'excellente bourgmestre de la ville, Madame Claudia Niessen.

La ville d'Eupen entend développer sa gare et les abords de celle-ci en vue d'en faire un véritable pôle multimodal. La gare d'Eupen a d'ailleurs été choisie par le SPW au début de l'année 2021 pour faire partie du projet Mobipôle.

En parlant de Mobipôle, lors de la semaine de la Mobilité, j'ai pu me rendre compte du potentiel de ces projets en visitant Gembloux, dont les autorités communales développent la multimodalité de façon intégrée, avec la gare comme élément structurant de mobilité. Ces projets sont très inspirants afin de créer des gares multimodales et accessibles à chacune et chacun.

C'est dans cette optique que la ville d'Eupen a souhaité que le projet initial de couloir sous voies soit modifié, en lien avec la piste cyclo-piétonne qui sera aménagée sur la N68. Après une étude interne de la SNCB, ce nouveau projet de la ville d'Eupen implique les modifications suivantes :

- L'élargissement du couloir sous voies (CSV) pour distinguer les deux flux (vélos – piétons), ce qui entraînerait un changement de méthode d'exécution quant à la livraison des matériaux, la durée d'exécution ou encore l'occupation au sol ;
- La révision du projet de mise en accessibilité de la gare pour les personnes à mobilité réduite, à savoir le remplacement des rampes PMR par des ascenseurs.

Si la réalisation des modifications souhaitées est techniquement possible, elle impliquera un co-financement par la Ville, comme c'est régulièrement le cas. Dans ce type de situation, la SNCB a l'habitude de signer une convention tripartite, Ville/SNCB/Infrabel, définissant la répartition du financement des différents aménagements, ainsi que leurs entretiens.

La ville d'Eupen est au courant de cette proposition de co-financement, et a récemment demandé à la SNCB plus de détails sur les modalités de celui-ci. Les discussions se poursuivent donc entre la SNCB et les autorités communales, discussions auxquelles je continuerai d'être attentif.